

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

Joint CTF-SCF.17/5
9 mai 2017

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
Washington, D.C.
Mercredi 7 juin 2017

Point 5 de l'ordre du jour

PROPOSITION CONCERNANT L'AVENIR DU FORUM DE PARTENARIAT

(RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

La réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF, par une décision par courrier, a examiné le document JOINT CTF-SCF.17.5, *Proposition concernant l'avenir du Forum de partenariat*, et adopte la recommandation formulée par l'Unité administrative des CIF de suspendre la tenue régulière du Forum de partenariat, tout en se réservant la possibilité de l'organiser si la Directrice de programme de l'Unité administrative des CIF, en accord avec les coprésidents de la réunion conjointe, le juge désirable pour des raisons stratégiques.

La réunion conjointe demande à l'Unité administrative des CIF de prendre les mesures nécessaires pour modifier les cadres de gouvernance du CTF et du SCF, comme prévu aux paragraphes 56 et 59 de ces documents, respectivement.

I. Introduction

1. En novembre 2015, la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF, ayant examiné le document Joint CTF-SCF/15/4 *Proposition concernant l'avenir du Forum de partenariat*, a demandé à l'Unité administrative des CIF de préparer un document révisé, précisant les incidences budgétaires des options proposées et de toute autre nouvelle option, et indiquant les amendements devant être apportés aux cadres de gouvernance du CTF et du SCF pour mettre en œuvre l'une des options proposées. La réunion conjointe a décidé de reporter l'examen de ce document pour pouvoir tenir compte du plan d'activité de l'initiative spéciale d'évaluation et d'apprentissage des CIF et du plan de travail adopté pour sa première année. Le présent document répond à la demande du comité conjoint de réviser la proposition concernant l'avenir du Forum de partenariat.

II. Contexte

2. Les documents de gouvernance des CIF indiquent que le Forum de partenariat :
 - a. réunit une large gamme de parties prenantes des CIF ;
 - b. est convoqué tous les dix-huit mois pour permettre un dialogue sur les orientations stratégiques, les résultats et les répercussions des CIF ;
 - c. offre une occasion de recueillir des avis indépendants, notamment scientifiques et techniques, sur les grands problèmes pratiques que pose l'intégration des problématiques du changement climatique et du développement, et d'échanger des savoirs nouveaux sur les enjeux du changement climatique ; et
 - d. est un lieu de dialogue et de consultation et ne donne pas lieu à la publication de rapports finaux, par exemple un texte ou une déclaration.
3. Depuis 2008, les CIF ont organisé cinq Forums de partenariat conjointement avec une des cinq banques multilatérales de développement (BMD).
4. À l'instar du portefeuille des CIF, qui compte maintenant 72 pays, et du nombre de parties prenantes des CIF, le Forum de partenariat s'est également développé, pour devenir une vaste manifestation, logistiquement complexe, qui nécessite des ressources considérables et a attiré plus de 500 participants lors de l'édition de 2014 en Jamaïque. Le coût total de cette manifestation s'est élevé à environ un million de dollars et a été pris en charge par l'Unité administrative des CIF et la BID (hors missions de préparation et temps de travail).
5. L'offre de manifestations sur le financement de l'action climatique a fortement évolué depuis 2008 : de multiples manifestations sont ainsi organisées chaque année pour aborder la question à l'échelle planétaire tandis que d'autres ciblent des secteurs, régions, thèmes ou partenaires d'exécution spécifiques.

6. L'éventail des manifestations organisées par l'Unité administrative des CIF et les BMD partenaires s'est également élargi depuis la création des CIF. Globalement, ces manifestations visent au moins l'un des cinq objectifs suivants : i) partage des enseignements, connaissances et résultats ; ii) promotion de l'apprentissage collégial ; iii) communication/amélioration de la visibilité des résultats et réalisations des CIF ; iv) renforcement des réseaux rassemblant les différentes parties prenantes ; et v) participation à de vastes dialogues sur la transition vers un développement à l'épreuve du climat et à faible intensité de carbone.
7. Les études montrent que les acquis les plus susceptibles d'être appliqués sont souvent obtenus par accumulation de « savoir tacite », c'est-à-dire par le biais de réseaux informels, de collègues et d'expériences, plutôt que par un apprentissage classique reposant sur des activités de formation ou la lecture de publications. C'est pourquoi l'Unité administrative des CIF s'attachera de plus en plus à renforcer l'apprentissage et le partage de connaissances expérientiels, thématiques et collégiaux par le biais de divers mécanismes et manifestations.
8. La récente initiative d'évaluation et d'apprentissage jouera un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'apprentissage factuel lors des manifestations des CIF, grâce à la production de données d'évaluation sur les questions pertinentes. Bon nombre de ces activités feront également intervenir d'autres fonds climatiques, dont le Fonds vert pour le climat (GCF), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ainsi que d'éminents experts. Ces activités sont décrites en détail ci-dessous.
9. **Manifestations d'apprentissage thématique** : L'Unité administrative des CIF continuera d'organiser et de renforcer les activités d'apprentissage Sud-Sud et le partage de connaissances sur les questions prioritaires pour la communauté des CIF. Ces manifestations tireront parti des études analytiques et évaluatives réalisées sur les grandes questions pertinentes, ainsi que des compétences mondiales et des connaissances et expériences locales, afin de partager et diffuser les meilleures pratiques. Elles sont généralement de plus petite taille (25 à 50 personnes) ou peuvent être virtuelles, avec une participation ciblant les spécialistes du domaine, y compris les parties prenantes des pays bénéficiaires des CIF. Les manifestations et ateliers seront également évalués plus rigoureusement que par le passé.
10. **Réunions avec les pays pilotes** : Les réunions avec les pays pilotes continueront de revêtir une importance capitale en tant que cadres d'apprentissage et de partage de connaissances au sein de chaque programme. Elles comprendront de plus en plus souvent des examens des résultats des évaluations et autres études analytiques axées sur l'identification d'approches novatrices et de meilleures pratiques dans des secteurs ou autour de thèmes spécifiques, ainsi que sur les enseignements pouvant en être tirés. Elles chercheront également à créer une dynamique et à mettre en place des formats d'apprentissage reposant sur les meilleures pratiques en matière de rétention des connaissances, pour améliorer l'expérience des participants.

11. **Plateformes en ligne de partage des connaissances** : L'Unité administrative des CIF lancera pendant l'exercice 17 au moins une plateforme en ligne d'apprentissage interactif et de partage de connaissances entre les parties prenantes des CIF¹. Ces plateformes viendront compléter les manifestations thématiques physiques et les réunions avec les pays pilotes en proposant un cadre d'apprentissage plus structuré et accessible en permanence pour les programmes, secteurs et thèmes. Une plateforme pilote a été lancée dans le sillage de l'initiative du PPCR sur le partage des connaissances sur la résilience urbaine en Asie-Pacifique et pourrait être plus largement appliquée au PPCR et à d'autres programmes.
12. **Conférences mondiales et réseaux d'apprentissage** : Enfin, des efforts seront déployés pour faciliter la participation des acteurs des CIF aux grandes conférences mondiales, y compris l'organisation de groupes de discussion et de sessions parallèles. De même, les CIF intensifieront leurs efforts de participation aux réseaux d'apprentissage existants, tels que *Climate-Eval* et *Climate and Development Knowledge Network*.

III. Recommandation concernant l'avenir du Forum de partenariat

13. Compte tenu des diverses manifestations et activités précitées, l'Unité administrative des CIF ne voit pas l'intérêt d'organiser un Forum de partenariat à l'heure actuelle. Elle recommande donc de suspendre la tenue régulière du Forum de partenariat, tout en se réservant la possibilité de l'organiser si la Directrice de programme de l'Unité administrative des CIF, en accord avec les coprésidents de la réunion conjointe, le juge désirable pour des raisons stratégiques.
14. Attendu que le Forum de partenariat offre aux membres des comités des fonds fiduciaires des CIF l'occasion de tirer les enseignements des expériences des pays bénéficiaires et des parties prenantes des CIF, il est proposé que la tenue périodique des réunions de ces comités dans un pays bénéficiaire des CIF pourrait offrir des possibilités d'échanges comparables. L'organisation de ces réunions en dehors de Washington D.C. pourrait avoir des incidences financières, mais le surcoût associé serait nettement inférieur au million de dollars nécessaire à la tenue du Forum de partenariat de 2014².
15. Si la recommandation de suspendre la tenue régulière du Forum de partenariat est adoptée, des amendements mineurs devront être apportés aux cadres de gouvernance du CTF et du SCF et aux règlements intérieurs des réunions du comité du fonds fiduciaire du Fonds pour les technologies propres et du Fonds climatique d'investissement stratégique.

¹ La plateforme en ligne suivante, performante et animée par des spécialistes, servira de référence pour les futures plateformes des CIF <http://www.healthfinancingafrica.org>.

² La tenue d'une série de réunions des comités du fonds fiduciaire des CIF à Washington D.C. coûte environ 250 000 dollars. Le coût des réunions de juin 2016 à Oaxaca (Mexique) était du même ordre.